

16/10/2023

## Signature du CTS LES POINTS ESSENTIELS

Après des mois de discussions, le 2<sup>nd</sup> Contrat Territorial de Santé (CTS) a été signé ce lundi 16 octobre 2023 dans le hall d'accueil de Pays de Gex agglo. La Communauté d'Agglomération avait, en effet, décidé d'en faire une priorité afin d'offrir des solutions de santé accessibles et efficaces aux Gessiens.

Négocié et rédigé avec un large panel de partenaires impliqués et concernés par les enjeux de santé du territoire, dont les professionnels de santé du territoire bien sûr, l'État, l'Agence Régionale de Santé, la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), le CHANGE (Centre Hospitalier Annecy Genevois), la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), le Département de l'Ain, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le CPA (Centre Psychothérapique de l'Ain), le CTS vient créer un outil qui permet à Pays de Gex agglo de définir un plan d'actions essentiel pour la santé sur son territoire.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Gex souhaite poursuivre son engagement dans une politique locale de santé publique, en faveur de l'amélioration de l'accès de la population à l'offre de soins et de prévention, et de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

### Un nouveau CTS pour les cinq prochaines années

Aujourd'hui, c'est un nouveau CTS, d'une durée de 5 ans, qui a été signé. Pays de Gex agglo réaffirme son engagement pour un meilleur accès à la santé des gessiens au travers de cinq grands axes composés de quatorze actions qui constituent donc les lignes directrices du nouveau CTS jusqu'en 2028.

### Améliorer l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé et paramédicaux

*En collaboration étroite avec le CESIM, Pays de Gex agglo s'engage pour promouvoir ses infrastructures, ses services et offrir des conditions attrayantes pour inciter les professionnels de santé à s'installer sur son territoire.*

- Accompagner les étudiants en santé sur le territoire & Accompagner l'installation et la fidélisation des professionnels de santé sur le territoire
- Développer le marketing territorial de santé - la "marque" Pays de Gex
- Appuyer un plan de développement de structures d'exercice coordonné sur le territoire

### **Améliorer l'accès aux soins**

*L'accès au soin constitue une priorité pour Pays de Gex agglo qui a déjà œuvré, avec le soutien du CHANGE, pour améliorer l'accès aux soins des gessiens en créant des infrastructures innovantes et efficaces.*

- Développer les activités du CESIM
- Soutenir le développement d'une réponse aux besoins de soins hospitaliers
- Faire connaître l'offre disponible en Suisse pour les gessiens

### **Améliorer les actions de prévention en santé**

*Pays de Gex agglo s'engage pour le bien-être de sa population en engageant des campagnes de prévention et de vaccinations et en encourageant l'activité physique.*

- Faciliter et promouvoir la vaccination et le dépistage auprès du grand public
- Promouvoir l'activité physique

### **Améliorer la santé des personnes dépendantes et vulnérables**

*Au travers de services spécialisés, Pays de Gex agglo entreprend une politique dynamique et engagées pour les personnes vulnérables ou en situation de handicap.*

- Améliorer la santé et l'autonomie des personnes âgées
- Améliorer la santé et l'autonomie des personnes en situation de handicap
- Améliorer le parcours de santé des populations fragiles et précaires
- Améliorer la prise en charge des femmes et enfants victimes de violences intra-familiales

### **Améliorer la santé mentale et lutter contre les conduites addictives**

*En lien étroit avec l'ARS, Pays de Gex agglo s'empare également des problématiques actuelles de santé mentale et addictions en proposant des infrastructures et suivis pour prendre en charge les personnes concernées.*

- Améliorer le parcours en santé mentale sur le territoire
- Lutter contre les conduites à risques et addictives

Bien que les attentes puissent être fortes, il convient de préciser qu'un CTS ne peut rassembler l'ensemble des solutions et ne peut contenir que ce qui est défini comme étant de son ressort par l'Agence régionale de Santé qui en est signataire. La création d'une structure hospitalière, par exemple, dépend du projet régional de santé et non pas de ce

document local. C'est ainsi que parallèlement à ces travaux, Pays de Gex agglo a engagé une démarche auprès du ministère de la santé et de l'agence régionale de santé pour soutenir et demander la construction d'un tel établissement de santé, tout en poursuivant sa coopération avec l'hôpital d'Annecy Saint-Julien pour développer des consultations de spécialistes sur le Pays de Gex.

« Je me félicite de la signature de ce second CTS qui traduit notre engagement et la poursuite de nos efforts collectifs pour améliorer l'accès aux soins des gessiens. »

(Monsieur Patrice Dunand, Président de Pays de Gex Agglo)

« Ce second CTS est le fruit des efforts conjoints entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex, les professionnels de santé et paramédicaux, les autorités politiques et les instances de santé. Nous allons consolider ce que nous avons bâti depuis trois, et bien sûr le renforcer grâce à ce contrat qui s'incarnera dans des actions concrètes au bénéfice de tous. »

(Madame Isabelle Passuello, Vice-présidente en charge des solidarités, de la santé et de la petite enfance)

### Un premier CTS signé en 2016

Dans le cadre du premier CTS, signé en 2016 et d'une durée de 3 ans, plusieurs projets avaient déjà vu le jour, permettant une meilleure prise en charge de la santé des Gessiens.

Dans le domaine du handicap chez les enfants, quatre structures ont été créées sur le territoire de Pays de Gex agglo, à savoir le SESSAD Autisme (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) sur la commune de Prévessin-Moëns, qui accompagne les enfants autistes sur leurs lieux de vie, favorise leur inclusion scolaire et l'acquisition de leur autonomie, et conseille et accompagne également leurs familles. En complément, pour la prise en charge précoce de l'autisme chez les enfants de 3 à 6 ans, une Unité d'Enseignement Maternelle a été intégrée à l'école des Grands Chênes à Prévessin-Moëns. Un Institut Médico-Éducatif (IME) a aussi été créé sur la commune de Péron permettant l'accueil avec internat d'enfants et adolescents présentant une déficience intellectuelle liée à des troubles neuropsychiatriques. La commune de Gex, pour sa part, propose un Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique à destination de jeunes enfants présentant des difficultés psychologiques qui perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Dans le cadre de sa politique d'attractivité, le CTS intègre tous les professionnels de santé en leur proposant un accueil personnalisé au travers de nouvelles installations (aide au logement, places en crèche, soutien administratif, ...). Un soutien financier est également offert aux internes en médecine générale réalisant tout ou une partie de leur stage sur son territoire. Un travail en étroite collaboration avec la CPTS permet désormais de renforcer la cohésion entre tous les professionnels de santé.

Côté médical, le CESIM (Centre de Soins Immédiats), a ouvert ses portes le 13 janvier 2020 au sein des locaux du Centre Hospitalier du Pays de Gex (CHPG) et propose, après orientation par le 15, la prise en charge de petites urgences. Il accueille des transports sanitaires et se projette aussi désormais sur le terrain, à la demande du SAMU, en attendant l'arrivée du SMUR (dispositif médecin correspondant au SAMU). Le CESIM étant très sollicité par les patients, il est envisagé un élargissement de ses compétences (gynécologie, pédiatrie, ...) et la poursuite du développement des fonctions de médecins correspondant du SAMU. Il emploie aujourd'hui 8 médecins, 5 infirmiers et 3 secrétaires.